



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CARRIÈRE D'ARVEL, VILLENEUVE

Reprise partielle des activités suite à l'éboulement

Une pelleteuse télécommandée déblaye depuis une quinzaine de jours les débris de l'éboulement du 3 octobre dernier. Mais il faudra encore attendre les résultats de l'expertise des ingénieurs-conseils avant que le travail puisse reprendre normalement sur le site de la Planche Boetrix de la carrière d'Arvel.

A la suite de l'éboulement survenu le 3 octobre sur le site de Planche Boetrix de la carrière d'Arvel, située près de Villeneuve, un périmètre de sécurité a été mis en place afin de protéger les personnes - et en particulier le personnel des Carrières d'Arvel SA. Cette décision a été prise suite aux investigations menées par le bureau CSD Ingénieurs SA de Lausanne.

Depuis une quinzaine de jours, des travaux ont repris dans ce périmètre de sécurité. Une chargeuse sans pilote, commandée à distance, a commencé l'évacuation de roches éboulées. L'entreprise Carrières d'Arvel SA attend toujours les résultats des études géologiques afin de décider de l'exécution d'éventuels travaux de confortation, avant d'envisager une reprise normale des activités sur le site de Planche Boetrix. Le Département de la sécurité et de l'environnement suit de jour en jour l'évolution de la situation.

Le site de la Planche Boetrix est distinct de celui du Châble du Midi. Un éboulement a eu lieu sur ce dernier site en 2008. Celui-ci fait toujours l'objet d'une procédure d'autorisation en vue de la réalisation de travaux visant à le sécuriser et aucune activité n'y est actuellement autorisée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 novembre 2012

DSE, Jean-Daniel Dubois, géologue, Service des eaux, sols et assainissement, 021 316 70 06